

# BULLETIN

DU

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

---

ANNÉE 1959. — N° 6.

---

435<sup>e</sup> RÉUNION DES NATURALISTES DU MUSÉUM

3 DÉCEMBRE 1959

---

PRÉSIDENTE DE M. LE PROFESSEUR J. BERLIOZ

---

COMMUNICATIONS

---

*A PROPOS DE QUELQUES CHIROPTÈRES DU SÉNÉGAL,  
ET DESCRIPTION D'UNE FORME NOUVELLE DU GENRE  
PIPISTRELLUS*

Par Jean DORST.

Au cours de sa dernière mission au Sénégal pendant l'automne de 1958, M. Francis Roux a bien voulu collecter à notre intention quelques chiroptères venus se faire prendre dans les filets tendus en vue de la capture des oiseaux. En dépit du petit nombre d'individus collectés, ces chauves-souris présentent cependant un grand intérêt en raison du peu de renseignements concernant les Chiroptères du Sénégal.

La petite série rapportée par M. Roux comprend 5 espèces. Si deux d'entre elles sont banales, les autres sont par contre nouvelles pour le Sénégal, et l'une d'entre elles pour l'Afrique occidentale toute entière. L'intérêt biogéographique de leur présence dans cette partie de l'Afrique est d'ailleurs variable suivant les espèces.

Tous les spécimens ont été capturés à Richard-Toll, Sénégal, au moyen de filets tendus aux alentours de mares.

MOLOSSIDÉS.

Cette famille est représentée par trois espèces, largement répandues en Afrique tropicale. C'est en particulier le cas de *Tadarida (Chaerephon) limbata Websteri* (Dollman), espèce banale à très large répartition. Une autre espèce du même genre rapporté par M. ROUX, *Tadarida (Mops) condylura Wonderi* (Sanborn), a déjà été signalée au Sénégal par ALLEN (*Mém. IFAN*, n° 48, 1956, p. 31). La troisième espèce, *Tadarida (Mops) midas* (Sund), de très grande taille (notre spécimen a un avant-bras de 60,5 mm et une longueur maximale du crâne de 26,8 mm) est elle aussi assez largement répandue en Afrique, dont elle habite les régions ouvertes. (Signalons une fois de plus la confusion faite par ALLEN (*Bull. Mus. Comp. Zool.*, 83, 1939, p. 108) qui a confondu sous le nom de *Rüppelli* (Temm.) un Molossidé du groupe de formes *Tadarida (Tadarida) taeniotis* et cette espèce de grande taille appartenant au sous-genre *Mops*. La capture de *T. (Mops) midas* par M. ROUX constitue le premier record pour le Sénégal.

VESPERTILIONIDÉS.

M. ROUX n'a rapporté que deux espèces appartenant à cette famille, dont les représentants sont bien entendu beaucoup plus nombreux au Sénégal. Ces deux espèces sont cependant du plus grand intérêt. Il s'agit tout d'abord de *Scotophilus gigas* Dobson, espèce facilement reconnaissable à sa taille, qui en fait le plus grand de tous les *Scotophilus*. Les principales mensurations du sujet rapporté par M. ROUX, une femelle adulte, sont les suivantes :

Crâne : Longueur maximale .....	31
Longueur condylo-basale.....	25
Largeur zygomatique.....	21
Longueur mandibule .....	22,5
Longueur rangée dentaire supérieure (C-M <sup>3</sup> )..	10,5
Longueur rangée dentaire inférieure (C-M <sub>3</sub> )..	12,5

On attribue à cette espèce une aire de répartition allant de la Rhodésie au Nigéria et au Ghana à l'Ouest duquel elle n'avait pas été rencontrée auparavant. Sa capture au Sénégal étend par conséquent largement vers l'Ouest la répartition de cette espèce qui paraît très rare dans la totalité de son habitat. On a avancé que cette chauve-souris est propre à la grande forêt ou du moins à la savane densément boisée. Sa présence au Sénégal montre qu'il n'en est rien et qu'elle sait s'adapter à des conditions bien

différentes. Ce n'est d'ailleurs pas le premier vertébré réputé propre aux régions forestières que l'on rencontre au Sénégal dans la région de Richard Toll, dont les îlots boisés et les forêts riveraines abritent des animaux remontés de régions au couvert végétal beaucoup plus dense. Ceci est particulièrement net pour certains types d'oiseaux mieux connus à ce point de vue.

Un autre type de Vespertilionidé a été trouvé par M. Roux au Sénégal, à savoir un représentant malheureusement unique du genre *Pipistrellus*. Il s'agit en fait d'un proche parent de *Pipistrellus Rüppelli* (J. B. Fischer), espèce propre à l'Est du continent africain, très facilement reconnaissable à son pelage bicolore fortement contrasté, foncé sur le dessus du corps, blanc dessous. Nous avons comparé notre spécimen avec des *P. Rüppelli* provenant du Soudan (région du Haut-Nil) qu'a bien voulu nous communiquer le British Museum (Natural History), avec lesquels il présente des parentés manifestes. Mais plusieurs caractères l'en éloignent cependant, ce qui nous incite à le décrire comme une forme nouvelle propre à l'Ouest africain où il représente *P. Rüppelli* de l'Est de ce continent. En conséquence nous nous proposons pour la forme du Sénégal le nom de

***Pipistrellus Rüppelli senegalensis* subsp. nov.**

Type : 1 ♀, ad, Richard-Toll, Sénégal ; septembre 1958 ; capturée dans un filet tendu près d'un point d'eau.

Cette forme se distingue des *Rüppelli* typiques par une taille supérieure, perceptible entre autres dans la longueur de l'avant-bras. Le crâne comporte un rostre plus fort, plus renflé à son extrémité. Les dents présentent un aspect semblable à celles de *Rüppelli*, mais sont de dimensions nettement plus fortes ; la rangée dentaire est légèrement plus longue surtout en ce qui concerne les molaires dont chacune prise individuellement est plus grande, surtout plus large que son homologue chez *Rüppelli*. La première prémolaire supérieure est très petite, pour ainsi dire invisible chez *Rüppelli*. Elle est exclue de la rangée dentaire, le diastème relativement grand chez *Rüppelli* n'existant pas chez la forme du Sénégal ; la 2<sup>e</sup> prémolaire et la canine se trouvant en contact, la 1<sup>re</sup> prémolaire est en effet comprimée dans l'angle intérieur de ces deux dents. Ceci peut dans une certaine mesure être interprété comme une conséquence du plus grand développement des dents qui ont repoussé la première prémolaire vers l'intérieur. Les dents de la mandibule inférieure sont elles aussi plus fortes que chez *Rüppelli*.

Notons par ailleurs que les bulles tympaniques sont plus longues et plus volumineuses chez la forme du Sénégal. Voici à titre d'in-

dications les principales mensurations de notre spécimen par comparaison avec celles de spécimens provenant du Soudan (région du Haut-Nil).

	Sénégal	Soudan		
Avant-bras .....	34,4	32		
Longueur maximale du crâne.....	13,9	13,6	13,6	13,2
Longueur de la rangée dentaire supérieure (C-M <sup>3</sup> ).....	5	4,5	4,6	

Le pelage des parties supérieures paraît plus foncé chez *senegalensis*, principalement du fait de la couleur de la base des poils qui est brun noirâtre très foncé chez *senegalensis*, chez qui seule l'extrémité du poil est claire comme la totalité du poil chez *Rüppelli*. Le dos est en fort contraste avec le dessous du corps, recouvert d'un pelage blanc pur. Les oreilles et les membranes sont foncées.

La forme du Sénégal est dans l'ensemble étroitement apparentée à celle de l'Est Africain. Mais plusieurs de ses caractères sont suffisamment distincts de ceux de *Rüppelli* pour justifier la séparation. Cela est particulièrement vrai pour la morphologie et la dimension des dents. *Senegalensis* est manifestement le représentant « occidental » de *Rüppelli*, répandu depuis le Soudan (ex Soudan anglo-égyptien) jusqu'à l'Uganda. Le type de Pipistrelle possède donc une aire de répartition qui s'étend largement vers l'Ouest. Sa présence dans toute la bande sahéenne allant du Sénégal à la mer Rouge est probable.

Qu'il nous soit permis enfin de remercier, avant tout M. Francis ROUX pour ses intéressantes captures, mais également MM. V. AELLEN (Genève), W. P. CROWCROFT et R. W. HAYMAN (Londres) pour leurs avis et le prêt de matériel de comparaison.

*Laboratoire de Zoologie (Mammifères et Oiseaux) du Muséum.*